Lancement de l'Observatoire de la Désinformation en Santé, mise en place d'un dispositif d'infovigilance et lancement de nouveaux outils de sensibilisation destinés au grand public (Communiqué)

21/10/2026
Émis par : Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

À l'occasion d'Octobre Rose, mois de mobilisation nationale pour le dépistage du cancer du sein, le ministère de la Santé rappelle que l'accès à une information fiable est un enjeu majeur de santé publique. Face à la circulation croissante de fausses informations, notamment sur les réseaux sociaux, concernant les vaccins, les traitements ou encore les mammographies de dépistage, le ministère renforce ses moyens d'action avec la **création d'un Observatoire de la désinformation en santé, la mise en place d'un dispositif d'infovigilance et le lancement de nouveaux outils de sensibilisation destinés au grand public.**

Ces annonces s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la désinformation en santé, présentée le 12 janvier dernier par Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

Dans un environnement où les contenus circulent toujours plus rapidement, la désinformation en santé représente un risque majeur pour la santé publique. Qu'il s'agisse de remettre en cause l'efficacité d'un vaccin, de diffuser de fausses informations sur un traitement ou de dissuader les femmes de réaliser une mammographie, ces contenus peuvent avoir des conséquences directes sur les décisions de santé des Français.

La stratégie du ministère poursuit trois objectifs : mieux comprendre les mécanismes de la désinformation, renforcer la capacité des citoyens à identifier les informations fiables et apporter des réponses rapides, fondées sur la science.

Une consultation citoyenne qui révèle l'ampleur de la désinformation en santé

Pour mieux comprendre l'exposition des Français aux fausses informations et leurs conséquences sur les comportements de santé, le ministère a engagé une démarche de consultation citoyenne inédite, associant enquêtes d'opinion, entretiens approfondis et réflexion collective.

Conduite avec les instituts Verian et Toluna Harris Interactive, cette démarche s'appuie notamment sur une enquête représentative de 2 061 Français âgés de 15 ans et plus, réalisée en mars 2026.

Les résultats révèlent une exposition massive des Français à la désinformation en santé :

- 91 % des Français déclarent avoir déjà été exposés à des informations fausses ou trompeuses en matière de santé ;
- 38 % indiquent y être confrontés au moins une fois par mois ;
- 42 % estiment difficile de trouver des informations fiables ;
- 34 % déclarent ne pas savoir comment vérifier une information.

Les plus jeunes apparaissent particulièrement exposés : 74 % des 15-24 ans déclarent avoir déjà cru une fausse information en santé.

Cette démarche a également associé un Comité citoyen qui, après trois week-ends de réflexion, a formulé des recommandations pour améliorer l'accès à une information fiable, développer l'esprit critique et renforcer la responsabilité des acteurs du numérique.

Face à ce constat, le ministère déploie aujourd'hui de nouveaux moyens pour mieux détecter les fausses informations, y répondre et accompagner les Français.

Un Observatoire de la désinformation en santé pour comprendre, anticiper et agir

Préconisé par une mission d'expertise indépendante et par le Comité citoyen, l'Observatoire de la désinformation en santé constitue l'une des principales mesures de la stratégie nationale.

Son objectif est de mieux identifier les fausses informations, comprendre leurs mécanismes de diffusion et anticiper les risques qu'elles représentent pour la santé publique.

L'Observatoire assurera une mission de veille, d'analyse et d'alerte, notamment à travers:

- La publication de baromètres réguliers pour mesurer l'évolution de la désinformation en santé ;
- La conduite de travaux d'analyse, de recherche et de revues de littérature scientifique ;
- L'identification des phénomènes émergents et le partage des connaissances avec les professionnels de santé, les médias et le grand public.

Il pourra également animer des groupes de travail sur des enjeux prioritaires comme l'éducation critique à l'information, l'intelligence artificielle ou la responsabilité des plateformes numériques.

L'indépendance scientifique sera au cœur de son fonctionnement. Un conseil scientifique adossé au Haut Conseil de la santé publique (HCSP) garantira la rigueur méthodologique, la transparence et la crédibilité de ses travaux.

En lien avec les chercheurs, les sociétés savantes, les ordres professionnels, les médias et les professionnels de santé, l'Observatoire a vocation à devenir une référence dans la lutte contre la désinformation en santé.

Un dispositif d'infovigilance pour détecter les fausses informations et organiser la riposte

Pour agir rapidement face aux fausses informations susceptibles de mettre en danger la santé des Français, le ministère met également en place un dispositif d'infovigilance, qui constitue l'un des moyens d'action de l'Observatoire.

Ce dispositif reposera sur trois étapes :

- La veille : le ministère de la Santé, les agences régionales de santé (ARS) et les opérateurs en santé identifieront les fausses informations et les signaux émergents.
- L'analyse : les informations détectées seront évaluées selon leur dangerosité, avec l'appui d'experts scientifiques indépendants chargés de produire des réponses fondées sur les connaissances scientifiques.
- La riposte : des contenus de décryptage fiables et accessibles seront diffusés auprès du grand public, notamment sur Santé.fr et sur les réseaux sociaux.

Ce dispositif permettra de mieux coordonner les acteurs publics, de mobiliser rapidement l'expertise scientifique et d'apporter des réponses adaptées aux fausses informations qui circulent.

De nouveaux outils pédagogiques pour mieux informer les Français

Parce que la lutte contre la désinformation doit aussi se mener là où les Français s'informent, le ministère développe de nouveaux formats adaptés aux usages numériques.

« Le Check-Up » : une chaîne TikTok pour déconstruire les fausses informations

Conçue par le ministère de la Santé et ses partenaires, la chaîne TikTok « Le Check-Up » propose des vidéos courtes et accessibles dans lesquelles des professionnels de santé décryptent les fausses informations, expliquent les connaissances scientifiques et répondent aux idées reçues.

L'objectif est de rendre l'information médicale fiable plus visible, notamment auprès des jeunes, en utilisant les formats et les codes des réseaux sociaux.

Un quiz interactif sur Santé.fr pour apprendre à distinguer le vrai du faux

Un nouveau quiz interactif sera également déployé sur Santé.fr pour aider les Français à identifier les fausses informations, comprendre les biais cognitifs et le rôle des algorithmes dans leur diffusion.

À travers des sessions régulières, cet outil pédagogique permettra à chacun de développer des réflexes simples pour vérifier une information et identifier des sources fiables.

Ces nouveaux outils complètent les actions déjà engagées par le ministère pour renforcer l'accès à une information de santé fiable, claire et accessible à tous.

> **Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées :** *« La désinformation en santé n'est pas sans conséquence. Lorsqu'une fausse information détourne une femme d'une mammographie, conduit un patient à abandonner son traitement ou nourrit la défiance envers la vaccination, c'est la santé de nos concitoyens qui est en jeu. Face à ce phénomène, notre responsabilité est d'agir. Avec ces nouveaux outils, nous voulons mieux détecter les fausses informations, y répondre plus efficacement et donner à chacun les moyens de faire des choix éclairés. Parce qu'en matière de santé, une information fiable peut aussi sauver des vies. »*

> **Lire le discours complet de Stéphanie Rist prononcé le 21 octobre**

Face à la désinformation en santé, chacun peut agir en adoptant quelques réflexes simples :

- Vérifier ses sources ;
- Croiser les informations ;
- Privilégier les sources reconnues ;
- Demander conseil à un professionnel de santé.

Pour en savoir plus :

- Observatoire de la désinformation en santé – Ministère de la Santé, de la Famille, de l'Autonomie et des Personnes handicapées
- https://www.sante.fr/decryptage
- Lancement de la stratégie nationale de lutte contre la désinformation en santé

Contact presse :

Secrétariat d'Ariane VINCENT, conseillère presse et communication
Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées
Cabinet de Mme Stéphanie RIST
Mél : sec.presse.sfaph@sante.gouv.fr